



SOMMAIRE :

- Le Mot du Président
- Les Communes et leurs Délégués
- Le Bureau
- Le Conseil communautaire
- Les Compétences
- Le Très Haut Débit
- Le Budget : Fonctionnement et Investissement
- Et demain

CCHVC

9 Grande Rue

78720 Dampierre en Yvelines

Tél. : 01 30 52 83 83

Mail : cchvc78@orange.fr

Le Mot du Président

C'est fait : elle existe

Combien d'années, combien de réunions... et puis, un jour, le législateur a décidé que tout devrait être terminé au 31 décembre 2012.

Quelques efforts encore et la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse devenait réalité par l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2012.

L'année 2013 a donc été celle de la découverte. En effet, pour les 35 conseillers et leurs suppléants, il s'agit d'une expérience nouvelle : tout est à créer et nous partons d'une feuille blanche.

De plus, nous sommes dans une période transitoire puisque les élections de 2014 impliqueront nécessairement un changement de conseillers communautaires.

Notre seul but pendant cette période est de mener un certain nombre de réflexions pour préparer le travail que les nouveaux membres du conseil auront à effectuer dès avril 2014 pour conduire la CCHVC.

C'est l'objectif des membres des commissions dont vous trouverez la liste ci-après. De leurs travaux naîtront les idées fortes qui seront les lignes directrices pour l'avenir.

Je forme tous mes meilleurs vœux pour que la CCHVC constitue une union harmonieuse de communes au service de tous ceux qui ont décidé de vivre dans ce territoire d'exception et aussi,

pour vous et vos proches, tous mes meilleurs vœux pour que 2014 vous garde en pleine santé et vous apporte joie et bonheur.

Jacques Pelletier

Président

Les Communes et leurs Délégués

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
CHEVREUSE	6	6
CHOISEL	2	2
DAMPIERRE EN YVELINES	3	3
LEVIS SAINT NOM	3	3
LE MESNIL SAINT DENIS	6	6
MILON LA CHAPELLE	2	2
SAINT FORGET	2	2
SAINT LAMBERT DES BOIS	2	2
SAINT REMY LES CHEVREUSE	7	7
SENLISSE	2	2

1 Président
6 Vice-présidents
9 Membres
Total : 16
...

35 délégués
titulaires
et
35 délégués
suppléants
...



Le Bureau de la CCHVC

Jacques PELLETIER	Président	MILON LA CHAPELLE
Dominique BAVOIL	1er Vice-président	St REMY LES CHEVREUSE
Jean CRENO	2ème Vice-président	LE MESNIL SAINT DENIS
Anne HERY LE PALLEC	3ème Vice-président	CHEVREUSE
Anne GRIGNON	4ème Vice-président	LEVIS SAINT NOM
Nicolas THIEFFRY	5ème Vice-président	DAMPIERRE
Jacques FIDELLE	6ème Vice-président	SENLISSE
Guy SAUTIERE	Membre	St REMY LES CHEVREUSE
Anne-Marie JANCEL	Membre	St REMY LES CHEVREUSE
Evelyne AUBERT	Membre	LE MESNIL SAINT DENIS
Jean-Michel MICHENAUD	Membre	LE MESNIL SAINT DENIS
Claude GENOT	Membre	CHEVREUSE
Bernard TEXIER	Membre	CHEVREUSE
Marie LECTEZ	Membre	CHOISEL
Françoise GOSSARE	Membre	SAINT FORGET
Bernard GUEGUEN	Membre	ST LAMBERT DES BOIS

Le Conseil communautaire

35 délégué(e)s titulaires :

CHEVREUSE : Claude GENOT, Anne HERRY LE PALLEC, Bernard TEXIER, Bruno GARLEJ, Claudine MONTANI, Ghislaine PROD'HOMME.

CHOISEL : Claude JUVANON, Marie LECTEZ.

DAMPIERRE EN YVELINES : Nicolas THIEFFRY, Jacques FAUCHER, Jean-François FERNANDEZ.

LE MESNIL ST DENIS : Jean CRENO, Jean-Michel MICHENAUD, Annick FEMENIA, Evelyne AUBERT, Dominique DARIO, Jacques MINERY.

LEVIS ST NOM : Anne GRIGNON, Anne BERGANTZ, Jean-Pierre MOREL.

MILON LA CHAPELLE : Jacques PELLETIER, Pascal HAMON.

SAINT FORGET : Françoise GOSSARE, Jean-Luc JANNIN.

SAINT LAMBERT DES BOIS : Jean-Pierre LE METAYER, Bernard GUEGUEN.

ST REMY LES CHEVREUSE : Guy SAUTIERE, Anne-Marie JANCEL, Martine SIMIOT, Dominique BAVOIL, Claudine ROBIC, Myriam SCHWARTZ GRANGIER, Alain VANHERPEN.

SENLISSE : Jacques FIDELLE, Claude BENMUSSA.

35 délégué(e)s suppléant(e)s :

CHEVREUSE : Caroline VON EUW, Philippe BAY, Béatrice COUDOUEL, Christel LEROUX, Annie BOSSARD, Philippe GOUVERNET.

CHOISEL : Gilles RAVARY, Didier ROGER.

DAMPIERRE EN YVELINES : Bernard BOISSONNET, Laurence SAIVET, Jean-Michel PASCAL.

LE MESNIL ST DENIS : Daniel DOUX, Michel ROMAIN, Catherine BELIN, Aline BRETON, Jean LEPERCQUE, Alain REMINIAC.

LEVIS ST NOM : Manuel DA SILVA, Yves VANDEWALLE, Yves MAGNE.

MILON LA CHAPELLE : Emmanuel BAILLY, Isabelle THIERRY.

ST FORGET : Catherine LE DAVAY; Michel BLANCHARD.

ST LAMBERT DES BOIS : Danièle TACYNIAK, Charles LE VAILLANT.

ST REMY LES CHEVREUSE : Patrick ZIMMERMANN, Joël FONTENOY, Géralda BRUNELLO, Nathalie IDRISSE, Christophe JEANNE, Dominique DUCOUT, Marie-Chantal AUDOUZE.

SENLISSE : Christiane LAMBOLEY, Jean-Pierre CABOCEL.

Les Compétences de la CCHVC

Les compétences de la communauté sont les suivantes :

A) Compétences obligatoires

1/ Aménagement de l'espace communautaire

Elaboration, révision et suivi du schéma de cohérence territoriale et des schémas de secteur éventuels.

2/ Action de développement économique

- Conduite d'actions de promotion et de communication d'intérêt communautaire visant à développer l'attractivité économique et touristique du territoire.
- Très haut débit : La Communauté de Communes est compétente en matière d'études, de création, de déploiement et de mise à disposition d'infrastructures « très haut débit » sur le territoire.

B) Compétences optionnelles

1/ Protection et mise en valeur de l'environnement

- Collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés,
- Création, aménagement et entretien d'itinéraires de circulations douces d'intérêt communautaire.

C) Compétences facultatives

1/ Action sociale

- Création, animation d'un observatoire communautaire de la petite enfance,
- Création, animation d'un observatoire communautaire des personnes âgées.

2/ Voirie, transports et déplacements

- Création d'un observatoire communautaire des déplacements.
- Déclinaison du plan de déplacements urbains.
- Développement de l'offre de transports à la demande.

Un responsable est nommé dans chaque commission :

Aménagement de l'espace et urbanisme
Dominique BAVOIL (St Rémy)
Action sociale
Nicolas THIEFFRY (Dampierre)
Actions de développement économique
Jacques FIDELLE (Senlisse)
Protection, mise en valeur de l'environnement
Jean CRENO (Le Mesnil St Denis)
Voirie et transport
Anne GRIGNON (Levis St Nom)
Très haut débit
Anne HERY LE PALLEC (Chevreuse)

Deux autres commissions fonctionnelles ont été créées :

Finances
Jacques PELLETIER (Milon)
Communication
Evelyne AUBERT (Le Mesnil St Denis)

Un groupe de travail pour la culture avec Myriam SCHWARTZ-GRANGIER (St Rémy).

Le Très Haut Débit

Etat du dossier au 16 Octobre 2013

En 2012, l'Autorité de Régulations des Télécommunications (ARCEP) a décidé des conditions de déploiement du FTTH (fibre à l'abonné) pour la desserte des 262 communes du Département des Yvelines en très haut débit (100 mégas). L'ARCEP a distingué des zones d'initiative privée, globalement les secteurs les plus denses, de zones d'initiative publique, globalement les zones les moins denses, où les travaux seront portés par le Conseil général pour un coût total de 180 millions d'euros. Les intercommunalités seront appelées à supporter environ 10% de cet investissement.

Au sein de la CCHVC, 8 communes (Chevreuse, Choisel, Dampierre, Milon la Chapelle, Saint Forget, Saint Lambert des Bois, Saint Rémy les Chevreuse et Senlisse) vont bénéficier du déploiement porté par le Conseil général des Yvelines. Le coût total des travaux, estimé à 14 millions d'euros, devrait être supporté par la CCHVC à hauteur de 1,4 millions d'euros. Les modalités de paiement de cette somme ne sont pas actées. Ce pourrait être un forfait global ou un montant par prise installée de l'ordre de 150 à 180 euros. La répartition des charges sera définie à la signature de la convention entre la CCHVC et l'intercommunalité, prévue en 2014, pour des travaux qui devraient démarrer en 2015.

Deux communes (Le Mesnil Saint Denis et Lévis Saint Nom) vont bénéficier d'un déploiement de la fibre par l'opérateur historique Orange dans le cadre d'un programme de déploiement prévu sur la période 2014 – 2019. Les modalités de financement du programme prévoient, à ce jour, une participation des abonnés à hauteur de 150 à 300 euros par prise. Les conditions de participation de la CCHVC seront étudiées lorsque le coût et la prise en charge des travaux seront clarifiés, au cours du 1^{er} semestre 2014.

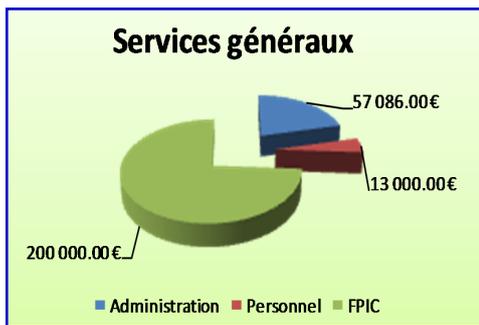
De façon à amortir cet investissement, la CCHVC sera certainement amenée à souscrire un emprunt sur une durée adaptée.



Réunion de travail des délégués du Conseil communautaire de la CCHVC



Le Budget



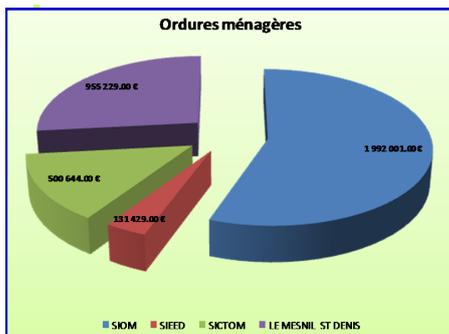
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Services généraux

Administration	57 086.00 €
Personnel	13 000.00 €
FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)	200 000.00 €
Total	270 086.00 €

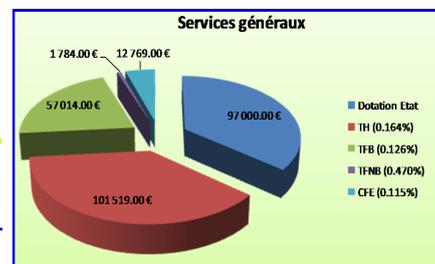
Ordures ménagères

SIOM	1 992 001.00 €
SIEED	131 429.00 €
SICTOM	500 644.00 €
LE MESNIL ST DENIS	955 229.00 €
Total	3 579 303.00 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Matériel informatique et bureautique	14 200.00 €
Travaux déchetterie Le Mesnil St Denis	200 000.00 €
Total	214 200.00 €



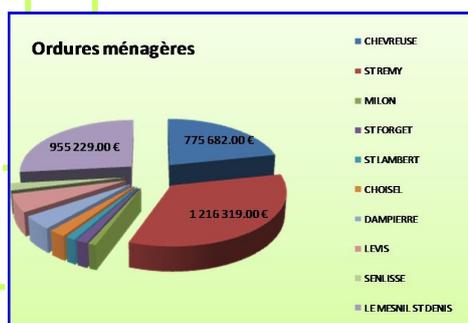
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Services généraux

Dotation Etat	97 000.00 €
TH (0.164%)	101 519.00 €
TFB (0.126%)	57 014.00 €
TFNB (0.470%)	1 784.00 €
CFE (0.115%)	12 769.00 €
Total	270 086.00 €

Ordures ménagères

CHEVREUSE	775 682.00 €
ST REMY	1 216 319.00 €
MILON	35 607.00 €
ST FORGET	50 614.00 €
ST LAMBERT	45 208.00 €
CHOISEL	77 021.00 €
DAMPIERRE	148 450.00 €
LEVIS	197 743.00 €
SENLISSE	77 430.00 €
LE MESNIL ST DENIS	955 229.00 €
Total	3 579 303.00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotation Le Mesnil St Denis	90 000.00 €
Ordures ménagères Le Mesnil St Denis	110 000.00 €
Virement de fonctionnement	14 200.00 €
Total	214 200.00 €

Et demain...

La CCHVC est un outil de solidarité territoriale.

Cette notion fondamentale de solidarité territoriale, reposant sur la mise en commun de moyens humains, techniques et financiers, doit désormais s'installer dans les esprits. Elle permettra d'optimiser les ressources dans le cadre d'un territoire plus vaste et ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Dans un monde où la communication s'accélère, il n'est plus possible de vivre replié sur soi-même ; il nous faut élargir le champ de nos réflexions à l'échelle du territoire et non plus seulement à l'échelle de la commune.

Notre Communauté de Communes doit permettre de remédier à certains inconvénients du morcellement communal et aussi de pouvoir proposer des services supplémentaires.

Souvenez-vous de l'enquête via le CSA il y a environ un an. Il en est ressorti que les habitants sont demandeurs de transport, de mode de garde pour la petite enfance, de connexion très haut débit.

La CCHVC sera le moyen de satisfaire tout ou partie de ces demandes en adoptant des solutions à la réalité du terrain et pour des coûts les plus réduits possibles.

Jacques Pelletier